

Compte-rendu de la réunion du
Conseil de quartier BACHUT-TRANSVAAL
du 22 janvier 2024 en présentiel



9 personnes présentes

7 personnes excusées

Référentes Mairie : Marie-Claude DURAND, Valérie ROCH

Nous avons le plaisir d'accueillir un **nouveau membre**, domicilié rue Bataille depuis cinq ans, travaillant sur la Part-Dieu.

C'est l'occasion de refaire un tour de table en précisant le domicile de chacun.e.

Deux membres du Conseil de Quartier ont manqué plusieurs réunions, ne recevant plus les informations.

Les mails sont envoyés en nombre par le service proximité de la Mairie et malheureusement des **anomalies techniques** ont déjà été signalées.

Il est signalé que les **informations** en provenance de la Métropole par exemple sur réduction et tri des déchets sont insérées au milieu d'une liasse de publicité et ne sont pas lues par les destinataires. Valérie informera les services de La Métropole de cette anomalie.

Les contacts entre les Conseils de Quartier

Aurélié Maras, adjointe Démocratie Ouverte, organise des réunions interquartiers.

Un groupe WhatsApp permet les échanges, pour une meilleure efficacité il est souhaitable qu'il ne regroupe que quelques représentants de chaque Conseil de Quartier. Quatre participantes pour notre CdeQ. A charge pour elles de nous relater régulièrement les actions et informations qui sont explicitées sur ce groupe.

A propos des APICQ

On rappelle en quoi consistent les Appels à Projet à l'Initiative des Conseils de Quartier [APICQ 2024 : c'est parti ! | Ville de Lyon](#)

Ils doivent parvenir en mairie centrale pour le 2 février, c'est aux mairies d'arrondissement de les transmettre. La Mairie du 8^e a souhaité les avoir pour le 22 janvier, ainsi les services peuvent les compléter avec les porteurs de projet.

Une réunion interquartiers du 8^e a eu lieu le 10 janvier dernier sur ce thème.

Trois de nos 6 Conseils de Quartier se positionnent pour participer à ce dispositif sur 2024.

Pour notre Conseil de quartier, le délai est prohibitif. Plusieurs pistes de travail ressortent des échanges. Il est décidé de les approfondir et de décider selon la tournure que prendront les réflexions si un financement APICQ est souhaitable (en 2024), s'il est préférable de s'orienter vers le BUPA (2^e édition du Budget Participatif en 2024) ou s'il s'agit d'un travail ne nécessitant pas de financement extérieur.

- présenter des informations sur les différentes énergies, aider les habitant.e.s à mieux comprendre ce domaine complexe. Par exemple, peu de personnes

savent que l'on peut connaître en temps réel les différentes filières de production d'électricité en France (fioul, éolien, solaire, nucléaire, hydraulique...) ainsi que les quantités produites et les éventuelles importations/exportations de courant vers l'étranger.

<http://www.rte-france.com/eco2mix/la-production-deelectricite-par-filiere>

- démarches de réduction des déchets. exemple projet de quartier « zéro déchet » à Valmy (Lyon 9) comprenant notamment une signalétique incitant à trier les déchets sur les espaces publics.
Proposition de balade sur les lieux à cibler dans notre quartier.
- Autre piste de travail, prolonger l'APICQ 2023 « la rue a changé, partageons-la » en sensibilisant un plus large public et/ou en l'étendant à d'autres quartiers
- Quelques mots sur l'association l'air des Lyonnais. <https://airdeslyonnais.fr/>. Ce thème intéresse plusieurs personnes présentes. S'il s'agit de regrouper et de divulguer des informations, peut-on rapprocher ce travail de celui sur les énergies ?
- On échange aussi sur l'histoire de notre arrondissement, la collecte de photos anciennes serait intéressante. Evocation du passé industriel de notre quartier. Photos de la construction de la Maison de la Danse à amener lors de la prochaine réunion afin de les consulter.

La prochaine réunion de notre Conseil de Quartier est fixée au jeudi 29 février, salle égalité, Aurélie Maras, *Adjointe déléguée à la Démocratie impliquante, l'égalité Femme-Homme, la vie associative et au budget participatif*, est invitée

Présentation par les responsables des actions qu'ils souhaitent porter et des objectifs des groupes de travail qu'ils/elles sont prêt.e.s à animer.

Lors de la réunion suivante éventuellement le 28 mars, nous travaillerions en 2 ou 3 groupes selon les thématiques évoquées précédemment.